

TON EMPLOI RAYONNANT À LA VILLE DE GRANBY

Menuisière ou menuisier – Fonction régulière

DES DÉFIS ET DE LA STABILITÉ À LA VILLE DE GRANBY

Sous la direction de la contremaîtresse ou du contremaître de la Division bâtiments, tu seras responsable des travaux dans le domaine de la menuiserie et dans les bâtiments, ainsi que de l'entretien des équipements et du mobilier des parcs. Au besoin, tu effectueras tout autre tâche connexe requise dans le cadre de ton emploi.

UNE ÉQUIPE POLYVALENTE AU SERVICE DE LA POPULATION

Granby recherche des personnes talentueuses, comme toi, qui voudront s'épanouir dans une organisation naturelle de plus de 600 collègues dynamiques. Granby valorise l'expérience humaine et t'offrira les défis que tu attends. Choisir de travailler pour la Ville de Granby, c'est contribuer fièrement au rayonnement de sa communauté.

DES CONDITIONS QUI TE SIMPLIFIENT LA VIE

- Salaire de 28,84\$/h à 40,32\$/h avec augmentation annuelle ;
- Poste syndiqué de 40 heures/semaine ;
- Horaires estivaux de 4 jours/semaine de 7h à 16h pour un total de 36 heures/semaine (vendredi de congé) durant 19 semaines ;
- Congés maladie et pour raisons personnelles : 13 jours + 13 fériés ;
- Vacances : 2 semaines dès l'embauche ;
- Régime de retraite à prestations déterminées ;
- Assurance collective (avec assurance salaire) ;
- Remboursement d'activités sportives et de bien-être ;
- Accès à un service de télémédecine ;
- Programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF) ;
- Accès gratuit aux bains libres du Centre aquatique et au prêt de livres à la bibliothèque pour les non-résidents de Granby.

UNE EXPERTISE QUI TE DISTINGUE

- Détenir un diplôme d'études secondaires et un diplôme d'études professionnelles en menuiserie ;
- Détenir une carte de compétence compagnon en menuiserie ;
- Justifier un minimum de 1 à 3 années d'expérience pertinente dans le domaine ;
- Avoir de l'expérience dans les travaux de construction et de rénovation de bâtiments, dans l'entretien d'équipements ainsi que dans l'installation et la réparation de mobiliers et de jeux de parcs ;
- Posséder un permis de conduire de classe 3 valide et sans restriction ;
- Démontrer une capacité à gérer les chantiers lors des projets de construction (lecture de plans, planification des matériaux et entrepreneurs externes) ;
- Avoir des compétences en informatique (utilisation d'une tablette) ;
- Posséder un bon jugement pour l'inspection et l'entretien des bâtiments municipaux ;
- Fournir son coffre à outils.

Un organisme qui t'accueille

La Ville de Granby applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour ces dernières, certaines mesures d'adaptation peuvent également être offertes pour le processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.